

Image not found or type unknown



LOCATIONS LOCATAIRES BAIL

Par **OBRECHT JEAN PAUL**, le **04/01/2018** à **16:32**

Un locataire d'un entrepôt de stockage est-il en droit d'interrompre un bail commercial précaire de 3 ans incompressible au bout de 6 mois d'occupation pour un problème de conservation de ses vins du fait que la température du local n'était pas climatisé alors qu'il avait préalablement plusieurs fois visités cet entrepôt au départ en toute connaissance de cause l'état de l'entrepôt ?

Par **Visiteur**, le **04/01/2018** à **16:54**

BONSOIR !!!!!!!

Non, bien entendu, il doit résilier son bail dans les règles.